

Elaboration du PLU

Depuis le début de l'année le Conseil travaille sur la mise en place d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est un travail long avec des consultations de toutes les instances concernées (DDEA, Conseil Régional, Conseil Général, Architecte des Bâtiments de France, Chambre d'Agriculture, Chambre du Commerce et de l'Industrie, tous les gestionnaires de réseaux de la Commune, l'Armée, pour les principaux, etc...)

Deux réunions ont déjà eu lieu, fin septembre et courant octobre, pour établir le diagnostic de la Commune sur le plan démographique, géographique, géologique et faire un état des lieux de tout ce qui existe sur le territoire.

Les documents concernant ce projet sont consultables en mairie aux heures d'ouverture et des informations régulières sur les réunions publiques et l'enquête publique vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.